

nom de l'Abbé le Roi de France comme suzerain de tous les biens que la maison possédait dans le Luxembourg. Malgré les graves infirmités dont il souffrait, Philippe de la Neuveforge dut se présenter lui-même le 11 décembre 1681 devant la Chambre de Réunion de cette ville pour prêter le serment requis. Le 18 décembre 1681, Jacques Charuel, intendant de justice, de police et de finances des pays de Lorraine, de Barrois et de la généralité de Metz signa à Thionville un arrêt du Conseil d'Etat qui chargea l'Abbaye d'Echternach d'une quote-part de 114 florins ou de 142 livres 10 sols de France dans l'aide de 250000 florins ou 256250 livres de France, imposée au pays de Luxembourg nouvellement réuni au Royaume, pour le terme du 1^{er} octobre 1680 au 30 septembre 1681. Cette somme devait être versée à Arlon entre les mains de de Lannoy, commis du trésorier général de l'extraordinaire des guerres pour le Luxembourg. La moitié devait être payée le 31 janvier 1681, les deux quarts le 31 mai et le 30 septembre.

Philippe Becker a indiqué seulement dans les grandes lignes les événements tragiques qui affligeaient l'Abbaye d'Echternach pendant les dernières années du gouvernement de l'Abbé de la Neuveforge. On trouve de plus amples détails sur ces faits dans les notes du religieux epternacien Jean Wengeler, de Pfaltzel, qui avait été admis comme profès sous le gouvernement de l'Abbé Pierre Fisch. Ses notes précèdent la belle chronique d'Osvald Kees, une des plus importantes dont disposent les historiens luxembourgeois. (25) Comme le copiste de ce document remarque que Wengeler était «suo tempore laureatus poeta, celeberrimus rhetor et concionator et scriptor memorabilium nostri Willibrordi», il serait intéressant de connaître des renseignements supplémentaires sur la vie de ce moine.

Les incidents qui allaient causer tant de chagrin à l'Abbé de la Neuveforge et avoir des conséquences funestes pour la maison furent précédés par des «prodigia» dans le genre de ceux que les historiens grecs et romains aiment à raconter. Le 20 mai 1680 et les jours suivants, un coucou entra au dortoir et à l'infirmerie du couvent, et fit entendre ses notes monotones surtout aux environs de la chapelle des défunts (capella animarum). Wengeler fit cette réflexion plutôt pessimiste: «Res cuculi sic approximantis quid nobis prognosticare voluerit, tempus docebit.» Le 30 mai, fête de l'Ascension, un candélabre tomba du plafond vers 5 heures du matin, alors que le sacristain y mettait des chandelles; heureusement le religieux Hermann Fehr de Trèves qui se trouvait au-dessous ne fut pas blessé.

Wengeler mentionne encore la consécration de la chapelle St-Liboire qui eut lieu le 23 juin 1680 par l'évêque-suffragant d'Anethan de Trèves, avant de passer au récit des difficultés de l'Abbé avec les religieux. Le 10 juillet, celui-ci se rendit à Trèves avec son parent de Bergerot pour le proposer à l'Archevêque comme coadjuteur avec droit de succession. Le 3 août, Philippe de la Neuveforge revint de Bruxelles en compagnie de